

Hull, 25. — On a obtenu aujourd'hui l'explication d'une affaire mystérieuse. Il s'agit en l'occurrence de la disparition il y a trois mois du

LUTTE SERREE AU FORUM DANS LE SIX JOURS

CINQ EQUIPES SONT SUR UN PIED D'EGALITE QUANT AU NOMBRE DE TOURS

JULES MATTON

IL EST FORGE DE SE RETIRER DE LA COURSE A LA SUITE D'UN ACCIDENT

A minuit, hier soir, la course de Six Jours entrant dans sa dernière journée et la lutte s'annonçait comme des plus contestées. En effet, cinq des dix équipes qui restent sur un pied d'égalité pour la première position, il n'y a que la différence de points obtenus dans les "sprints" qui les séparent et tout laisse à prévoir une bataille acharnée durant la dernière journée.

Il y a eu durant la journée des changements dans les équipes, hier après-midi, l'équipe française Bertrand-Guyot abandonnait la course, 22 tours en arrière de Van Kempen-Laporte. Durant la soirée Jules Matton qui durant la dernière journée, l'autome dernier, avait été forcé de se retirer à cause d'un accident, subit encore le même sort cette année.

Lors d'une collision, au moment où il tentait de prendre un tour, il fit une chute et l'on dut le transporter en dehors de la piste où il fut découvert qu'il souffrait d'une fracture de la clavicule de l'épaule, et ne pouvait continuer.

Rene Boogmans, son compagnon se trouvant seul, le gerant de la course lui alloua Pierre Guyot de l'équipe française et plaça cette nouvelle équipe 12 tours en arrière des premiers.

Voici la liste des événements de la soirée ainsi que le classement final des équipes.

10.17 p.m. — Quatre équipes sur un pied d'égalité.
10.15 p.m. — 1836 milles, 5 tours de parcourus.

10.17 p.m. — Van Kempen-Laporte, Crosley-Fielding, gagnent un tour.
10.17 p.m. — Benazzato-Bello gagnent un tour.

\$10 offert par D. Taylor pour l'équipe qui gagne 1 tour.
10.18 p.m. — Merkle-Bernhardt gagnent un tour et \$10.

Classement à 10.20 :
1. Van Kempen-Laporte, 530 points.
2. Crosley-Fielding, 299 points.
3. Benazzato-Bello, 164 points.

Un tour en arrière :
4. Peden-Elder, 170 points.
Trois tours en arrière :
5. Taylor-Bartell, 113 points.

Six tours en arrière :
6. Gastman-Costello, 143 points.
Sept tours en arrière :
7. Boogmans-Matton, 76 points.

Huit tours en arrière :
8. Decker-Blondet, 135 points.
9. Baggio-Fitz, 76 points.
Onze tours en arrière :
10. Merkle-Bernhardt, 72 points.

10.21 p.m. — Taylor-Bartell; Peden-Elder, Boogmans-Matton; Decker-Blondet, gagnent 1 tour.
10.22 p.m. — Gastman-Costello, 1 tour.

10.23 p.m. — Van Kempen-Laporte; Crosley-Fielding, 1 tour.
10.24 p.m. — Van Kempen-Laporte; Crosley-Fielding; Decker-Blondet gagnent 1 tour.

10.25 p.m. — Blondet-Decker 1 tour.
10.27 p.m. — Boogmans-Matton; Gastman-Costello; Benazzato-Bello 1 tour.

10.30 p.m. — Blondet-Decker 1 tour.
10.32 p.m. — Benazzato-Bello; Gastman-Costello, 1 tour.
10.33 p.m. — Blondet-Fitz 1 tour.

10.33 p.m. — Blondet-Decker; Peden-Elder; Gastman-Costello 1 tour.
\$20 par Bud Marsan, \$15 au premier \$5 au deuxième pour 10 tours. Bartell-Elder.

\$20 par Joe Cattarinich, \$10 au premier, \$5 au deuxième, Van Kempen; Crosley.
Classement à 11 heures p.m.

1. Van Kempen-Laporte, 1849 milles et 9 tours, 530 points.
2. Crosley-Fielding, 299 points.
3. Benazzato-Bello, 164 points.

Un tour en arrière :
4. Peden-Elder, 170 points.
Deux tours en arrière :
5. Gastman-Costello, 143 points.

Quatre tours en arrière :
6. Decker-Blondet, 135 points.
5. Taylor-Bartell, 113 points.
Six tours en arrière :
7. Boogmans-Matton, 76 points.

Sept tours en arrière :
8. Baggio-Fitz, 76 points.
Onze tours en arrière :
9. Merkle-Bernhardt, 72 points.
10. Taylor-Bartell, 113 points.

LE BASEBALL

LIGUE INTERNATIONALE

Reading 10, Montréal 2.

Jersey City 6, Toronto 3.

Newark 4, Rochester 2.

Buffalo 4, Baltimore, remise, pluie.

LIGUE AMERICAINNE

New-York 5, Boston 2.

Washington 6, Philadelphie 4.

Cleveland 5, Détroit 4.

St-Louis 4, Chicago 2.

LIGUE NATIONALE

Brooklyn 5, Boston 1.

Pittsburg 6, St-Louis 1.

Chicago 6, Cincinnati 5.

New-York à Philadelphie, remise, froid.

ASSOCIATION AMERICAINNE

Columbus 12, Milwaukee 4.

Kansas City 11, Toledo 7.

Louisville 6, Minneapolis 4.

St-Paul à Indianapolis, pluie.

LES PARTIES D'AUJOURD'HUI

Ligue Internationale

Montréal à Reading.

Toronto à Jersey City.

Rochester à Newark.

Buffalo à Baltimore.

Ligue Américaine

Chicago à St-Louis.

Détroit à Cleveland.

Philadelphie à Washington.

Boston à New-York.

Ligue Nationale

Brooklyn à Boston.

New-York à Philadelphie.

St-Louis à Pittsburg.

Cincinnati à Chicago.

POSITION DES CLUBS

LIGUE INTERNATIONALE

G. P. P.C.

Buffalo 6 1 857

Baltimore 4 1 800

Newark 3 2 600

Rochester 3 3 500

Toronto 3 3 500

Reading 2 4 333

MONTEAL 2 5 286

Jersey City 1 5 167

LIGUE AMERICAINNE

G. P. P.C.

Washington 6 2 750

Philadelphie 4 2 687

St-Louis 4 2 623

Chicago 3 2 600

Cleveland 4 3 571

Boston 3 5 376

Détroit 3 7 300

New-York 1 5 167

LIGUE NATIONALE

G. P. P.C.

New-York 4 0 1 000

Pittsburg 6 1 857

Chicago 6 5 545

Philadelphie 3 3 500

Boston 2 3 400

St-Louis 4 6 400

Brooklyn 2 5 286

Cincinnati 2 6 250

JACKIE COHEN SERA OPPOSE A L. ZAZZARINO

Roger Bernard, qui s'est blessé à la main gauche, réclame qu'on ne le force pas trop

Hier, le promoteur Moore a annoncé qu'il se trouvait dans l'obligation de retirer Roger Bernard du programme de la semaine prochaine au Forum et ceci ne nous surprend pas. Lors-

qu'il s'est battu avec Jackie Cohen, il y a deux semaines, l'auteur de ces lignes avait fait remarquer à quelques confrères que Bernard semblait boxer d'une seule main. Or, d'après ce que nous rapporte M. Moore nous avions raison de penser qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas chez le petit boxeur de Détroit.

Bernard a informé le promoteur Moore qu'il remplit son engagement avec Young Zazzarino, s'il insistait, mais il a aussi déclaré qu'il préférait être au meilleur pour se battre avec un homme de la taille de l'Italien du New Jersey. Quant à avoir un homme dans le ring qui n'a pas ses deux mains, M. Moore a préféré lui donner tout le temps qu'il faudra pour bien se remettre.

Avec Zazzarino à Montréal, il était impossible de commander le combat. Il a fallu trouver un substitut à Bernard et Jackie Cohen a été choisi. "J'ai cru que ce serait une épreuve par excellence. Les amateurs savent ce que Bernard a pu faire contre Cohen. Ils pourront donc se faire une idée de la force de Zazzarino et ensuite tirer leurs conclusions", a dit M. Moore.

Le promoteur Moore a annoncé que sa prochaine séance comportera cinq combats dont trois de six rondes et deux de dix rondes ce qui fait un total de 38 rondes de boxe. Les assauts conclus à l'heure qu'il est sont :

Paul Cannemore vs Joe Ferguson, 6 rondes.
Al Liebovitch vs Freddie Guilbault, 6 rondes.
Arthur Giroux vs Bud Walley, 10 rondes.

Battling Leonard Zazzarino vs Jackie Cohen, 10 rondes.

SAVEZ-VOUS...

QUE le vieux cheval doit être réservé au jeune cavalier.

QUE c'est demain matin entre une heure et deux heures que se fera l'avance officielle de l'heure à Montréal et cela en vertu de l'opinion populaire exprimée lors des élections municipales de 1928 il est malheureux que les Canadiens ne puissent avancer la saison d'une dizaine de jours... Car c'est bien le temps de la dire : Dehors l'hiver!

QUE Bob Shawkey, gérant des N. Y. Yankees croit que les Athlétiques et les Yankees se feront la lutte très dure pour le honneur de la ligue Américaine, durant 1930. Il place ces deux clubs en tête. Actuellement les Athlétiques sont en tête et les Yankees à la queue de l'Américaine. "Mais n'est prophète en son pays".

QUE deux membres de la famille Conacher, Misses Grace et Tony, qui ont porté les couleurs du Canada dans l'équipe des coureurs canadiens en Angleterre. Miss Grace détient le record de 100 verges, tandis que Miss Tony brille avec autant d'éclat sur la piste de course que dans la salle.

QUE c'est demain à 2.30 heures précises (heure avancée) que les Braves de Montréal, sous la direction du capitaine Billy Jones, rencontreront le club du Collège St-Laurent. Les collégiens attendent de pied ferme les semi-pros.

QUE le nom de Mme Lee Nida, de Chicago et de Mount Plymouth, a été ajouté à la liste des golfeuses américaines qui jouent contre l'Angleterre en mai.

QUE les "retours" payés par le gouvernement provincial aux pistes de courses de la province du 30 juin 1928 au 30 juin 1929 se sont élevés à \$252,120.55.

QUE la boxe est l'une des principales sources de revenus de l'association athlétique amateur de la Nouvelle-Angleterre. Cinq soirées lui ont rapporté près de \$11,000.

QUE Al Singer, le sensationnel poids-léger de New-York, se battra contre Sammy Mandell, pour le titre mondial, le 17 juillet au stade des Yankees.

QUE Jimmy McLarnin ne pourra se servir de la main droite avant deux mois. Il est blessé l'autre jour en frappant le nègre Thompson sur le front au lieu de la mâchoire.

QUE le roi des Belges, le prince de Galles et le premier ministre Mussolini ont été invités à assister à la course de yachts pour la coupe America, le 15 septembre prochain.

QUE les Etats-Unis ont défait les Bermudes par 63-3-4 à 43, dans une course internationale en yacht. Une autre course aura lieu cette semaine.

Que trois Ecossais, Robert Harris, William Campbell et J. A. Lee, porteront les couleurs de l'Angleterre les 15 et 16 mai dans le tournoi de golf pour la coupe Walker.

QUE Okika et Kanaguri, deux des meilleurs coureurs à pied du Japon, viennent d'accomplir une randonnée extraordinaire. Ils ont franchi 900 milles, distance qui sépare Kabofuto de Tokio, en 15 jours, soit exactement 60 milles par jour, soit à une vitesse de 19 milles à l'heure.

QUE Glenn Collet, la golfeuse de renommée internationale, a gagné le championnat du Nord et du Sud pour la deuxième année consécutive. Elle a triomphé de Miss Edith Quier, de Reading.

QUE bien souvent la jeunesse est bien imprévoyante.

UNE PAR JOUR

DELPHIS L. BISSONNETTE

naquit à Winthrop, Maine, le 6 septembre 1899; lance et frappe à gauche; mesure 5 pieds 11 pouces; son poids est de 180 livres.

Se positionne en celui du premier but qu'il joue à la perfection.

Bissonnette est très connu à Montréal par un grand nombre d'amateurs de baseball. Ubaldo Rose qui s'y connaît en fait du jeu américain, l'a fait venir à Montréal en 1921 alors que Rose était gérant du club St-Arène.

En 1922, Rose avec plusieurs promotions locales et avec l'appui de la semaine prochaine au Forum et ceci ne nous surprend pas. Lors-

qu'il s'est battu avec Jackie Cohen, il y a deux semaines, l'auteur de ces lignes avait fait remarquer à quelques confrères que Bernard semblait boxer d'une seule main. Or, d'après ce que nous rapporte M. Moore nous avions raison de penser qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas chez le petit boxeur de Détroit.

Bernard a informé le promoteur Moore qu'il remplit son engagement avec Young Zazzarino, s'il insistait, mais il a aussi déclaré qu'il préférait être au meilleur pour se battre avec un homme de la taille de l'Italien du New Jersey. Quant à avoir un homme dans le ring qui n'a pas ses deux mains, M. Moore a préféré lui donner tout le temps qu'il faudra pour bien se remettre.

Avec Zazzarino à Montréal, il était impossible de commander le combat. Il a fallu trouver un substitut à Bernard et Jackie Cohen a été choisi. "J'ai cru que ce serait une épreuve par excellence. Les amateurs savent ce que Bernard a pu faire contre Cohen. Ils pourront donc se faire une idée de la force de Zazzarino et ensuite tirer leurs conclusions", a dit M. Moore.

Le promoteur Moore a annoncé que sa prochaine séance comportera cinq combats dont trois de six rondes et deux de dix rondes ce qui fait un total de 38 rondes de boxe. Les assauts conclus à l'heure qu'il est sont :

Paul Cannemore vs Joe Ferguson, 6 rondes.
Al Liebovitch vs Freddie Guilbault, 6 rondes.
Arthur Giroux vs Bud Walley, 10 rondes.

Battling Leonard Zazzarino vs Jackie Cohen, 10 rondes.

SAVEZ-VOUS...

QUE le vieux cheval doit être réservé au jeune cavalier.

QUE c'est demain matin entre une heure et deux heures que se fera l'avance officielle de l'heure à Montréal et cela en vertu de l'opinion populaire exprimée lors des élections municipales de 1928 il est malheureux que les Canadiens ne puissent avancer la saison d'une dizaine de jours... Car c'est bien le temps de la dire : Dehors l'hiver!

QUE Bob Shawkey, gérant des N. Y. Yankees croit que les Athlétiques et les Yankees se feront la lutte très dure pour le honneur de la ligue Américaine, durant 1930. Il place ces deux clubs en tête. Actuellement les Athlétiques sont en tête et les Yankees à la queue de l'Américaine. "Mais n'est prophète en son pays".

QUE deux membres de la famille Conacher, Misses Grace et Tony, qui ont porté les couleurs du Canada dans l'équipe des coureurs canadiens en Angleterre. Miss Grace détient le record de 100 verges, tandis que Miss Tony brille avec autant d'éclat sur la piste de course que dans la salle.

QUE c'est demain à 2.30 heures précises (heure avancée) que les Braves de Montréal, sous la direction du capitaine Billy Jones, rencontreront le club du Collège St-Laurent. Les collégiens attendent de pied ferme les semi-pros.

QUE le nom de Mme Lee Nida, de Chicago et de Mount Plymouth, a été ajouté à la liste des golfeuses américaines qui jouent contre l'Angleterre en mai.

QUE les "retours" payés par le gouvernement provincial aux pistes de courses de la province du 30 juin 1928 au 30 juin 1929 se sont élevés à \$252,120.55.

QUE la boxe est l'une des principales sources de revenus de l'association athlétique amateur de la Nouvelle-Angleterre. Cinq soirées lui ont rapporté près de \$11,000.

QUE Al Singer, le sensationnel poids-léger de New-York, se battra contre Sammy Mandell, pour le titre mondial, le 17 juillet au stade des Yankees.

QUE Jimmy McLarnin ne pourra se servir de la main droite avant deux mois. Il est blessé l'autre jour en frappant le nègre Thompson sur le front au lieu de la mâchoire.

QUE le roi des Belges, le prince de Galles et le premier ministre Mussolini ont été invités à assister à la course de yachts pour la coupe America, le 15 septembre prochain.

QUE les Etats-Unis ont défait les Bermudes par 63-3-4 à 43, dans une course internationale en yacht. Une autre course aura lieu cette semaine.

Que trois Ecossais, Robert Harris, William Campbell et J. A. Lee, porteront les couleurs de l'Angleterre les 15 et 16 mai dans le tournoi de golf pour la coupe Walker.

QUE Okika et Kanaguri, deux des meilleurs coureurs à pied du Japon, viennent d'accomplir une randonnée extraordinaire. Ils ont franchi 900 milles, distance qui sépare Kabofuto de Tokio, en 15 jours, soit exactement 60 milles par jour, soit à une vitesse de 19 milles à l'heure.

QUE Glenn Collet, la golfeuse de renommée internationale, a gagné le championnat du Nord et du Sud pour la deuxième année consécutive. Elle a triomphé de Miss Edith Quier, de Reading.

QUE bien souvent la jeunesse est bien imprévoyante.

UNE AUTRE

DEFAITE POUR LES ROYALS

Reading, 25. — Elam Vangilder, le lanceur droitier du Montréal, fut frappé pour 14 coups sûrs par les Reading Keystones hier, aujourd'hui les Royals perdirent la première partie de la série, 10 à 2.

Alors que Vangilder était frappé très durement, Johnny Welch n'accorda que 4 coups sûrs aux Royals; dont trois furent des coups simples intérieurs. Hinkley Haines frappa son troisième coup de circuit en deux manches, la clôture à la huitième manche, Haines et Gautreau se sont divisés les coups sûrs, en frappant chacun deux. Haines compta sur les deux pour les Royals. Dans la cinquième manche, il frappa un coup simple au centre et prit son premier but, puis courut au troisième sur un lancer de Welch au premier et compta sur un sacrifice de Gautreau au centre.

Il fut aussi un beau duel en Vangilder et Welch pendant les cinq premières manches, si l'on en juge par les hommes que le promoteur Lucien Riopel a mis au programme.

L'adversaire d'Henri Deglane, le Grec Mike Condos, possède toutes les qualités requises pour fournir au Français toute l'opposition voulue. Il est d'une force herculéenne et fort rapide sur ses jambes. Il a perfectionné une certaine prise de tête qui, employée au bon moment, ne laisse pas de mettre ses adversaires en très mauvaise posture.

Deglane ne voudra pas se laisser battre surtout à la veille de sa rencontre avec le champion du monde Gus Sonnenberg. Il tient à garder tout son prestige auprès de ses nombreux amis de Boston.

Les amateurs de lutte auront l'occasion de voir une brillante préliminaire de 20 minutes entre Bill Bath et George Vassell. Ils connaissent les deux hommes pour les avoir vus à l'œuvre il y a quelque temps.

Bill Bath, on s'en est rendu compte, est un lutteur de première force qui saura tenir tête au Grec. Tous deux sont très rapides et les spectateurs assisteront à un beau spectacle.

Abie Kaplan, l'excellent lutteur juif, aura comme adversaire Carl Vogel. Kaplan s'est fait disqualifier la semaine dernière, mais lundi soir, il gardera tout son sang-froid, il veut tomber Vogel. Celui-ci fera tout son possible pour faire perdre la tête à Kaplan, mais le Juif ne tient pas à être disqualifié tous les lundis sans quoi il ne serait plus mis au programme et il tient beaucoup à Montréal où il est très populaire parmi les Juifs, ses compatriotes.

Jack Ganson et Boris Demetoff feront les frais de la deuxième préliminaire limitée à 30 minutes, une chute.

Les dames seront admises gratuitement si elles sont accompagnées. La première rencontre commencera à 8 h. 15.

A Havre de Grâce

Havre de Grâce, Md., Résultats des courses de cet après-midi :

Première course, 4-1-2 furlongs : 1er. Happy Scot 118 Colliette 79.70, 40.70, 10.50; 2e. Hieaway 117 McTaggart 7.70, 3.00; 3e. Totem 118, Robertson 2.50. Temps : 53 1-5.

Deuxième course, 6 furlongs : 1er. Calgary 113, Workman 10.50, 5.70, 4.50; 2e. Miss Pat 102, Hanford, 22.30, 18.40; 3e. Fair Bob 113, W. Cannon 4.50, Temps 1:14 Nellie Hewitt, Sporting Pool, Che Foo, Verna Rock, Cogwheel, Wormwood, Sidney W. Tormentil, Silenus, The Stylis, Bootee, Eubord ont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs : 1er. Lost Agnes 107, McTaggart 12.50, 5.10, 3.60; 2e. Murky Cloud 116, Workman 3.00, 2.40; 3e. Shady Lady 106, E. Watters 3.70, Temps 1:12 3-5, Mervey Mack, St. Prices, Mad Hattie, Chatterwood ont aussi couru.

Quatrième course, 1-8 milles : 1er. Bounding Deep Quackenbush 18.40, 8.00, 5.20; 2e. Ruby Keller 108, Robertson 9.20, 6.30; 3e. Sanford 111 Cimerack 13.00, Temps 1:52 4-5, Priars Hope, Bucky Harris, Sunny Saint, Rejuvenation et Maxiva ont aussi couru.

Cinquième course, 1-8 milles : 1er. William T. 109, Robertson 18.70, 5.80, 4.00; 2e. Toro 126, W. Frank 5.40, 4.30; 3e. Inception III Quackenbush 4.30, Temps 1:52 Dr. Freeland, Donnay, Sir Harry ont aussi couru.

Sixième course, 1-16 milles : 1er. Mary McNeil 110, E. Watters 20.30, 6.40, 3.70; 2e. Harvard 116, C. Phillips 8.30, 4.90; 3e. Dublin Show 113 Robertson 3.00, Temps 1:47, Deronda, Justa Pal, Kosciuszko, Jack Hawksley, Corican, Imbros, Laurie, Cape Fear, High Life, Bond Slave ont aussi couru.

Septième course, 1-16 milles : 1er. Villager III Quackenbush 12.30, 7.50, 5.30; 2e. Fair Thorn 106, Renrick 6.70, 4.90; 3e. Voyage 108, Quillen 6.90, Temps 1:48 2-5, Corinne Star, Fair Gold, Wrench, Boyish Bob, Seacrest, Torrence, Wracklen, Partake, Mountain Grass ont aussi couru.

ENTREES A HAVRE DE GRACE

Voici la liste des inscrits aux courses de samedi après-midi :

LES HOME RUNS

Ceux qui ont frappé pour le circuit hier :

LIGUE INTERNATIONALE

Haines, Montréal 1

254, RUE ST-JACQUES
MONTREAL, P. Q.

Le Canada

MONTREAL, samedi 26 avril 1930.

Un problème international

Les théoriciens de la protection à outrance de presque tous les pays préconisent l'opinion que le tarif doit être établi sans aucune considération pour le pays voisin. Ils ont l'idée ou feignent de prétendre que ce n'est là qu'une question purement domestique et qu'elle ne doit être aucunement considérée en fonction des relations internationales.

Cette théorie pouvait être bonne il y a un siècle. Elle ne l'est plus maintenant et ces théoriciens sont dans l'erreur. Les événements actuels le prouvent.

Autrefois, avant l'ère des communications rapides et faciles les peuples n'avaient que peu de relations et cet état de choses avait sa répercussion sur les échanges commerciaux. Ils étaient peu nombreux. La prospérité d'un pays ne se reflétait pas sur son voisin. S'il était bien pourvu de ressources la population qui l'habitait pouvait vivre dans l'abondance et la prospérité, mais elle ne se reflétait pas sur les pays voisins moins favorisés du sort et de ce fait les crises économiques ne s'étendaient pas d'un pays à l'autre. Il n'en est plus ainsi.

Voyons ce qui se produit de nos jours. Il y a à l'heure actuelle, c'est reconnu, une crise économique aux Etats-Unis. Les chômeurs sont nombreux, les usines ont suspendu leurs activités et les industriels américains qui ont cru à la grande panacée de la protection constatent leur erreur. Ils s'aperçoivent que la situation peut prospérer des autres pays les affecte grandement. A ce sujet, "Business Conditions" un hebdomadaire publié par l'Alexander Hamilton Institute fait ressortir la répercussion qu'a sur le commerce américain la dépression qui règne en Angleterre.

Ce journal dit:

"La Grande-Bretagne occupe la seconde place comme pays importateur de marchandises américaines. La première est détenue par le Canada. L'an dernier la Grande-Bretagne a acheté des marchandises pour près de \$850,000,000 aux Etats-Unis, ce qui constitue environ 16 p.c. du commerce d'exportation américain. Une reprise des affaires aux Etats-Unis dépend en une certaine mesure de l'amélioration qui se produit en Angleterre. Ceci démontre qu'il est illogique de s'attendre à une prompte reprise des affaires à la suite des efforts faits par les Américains pour résoudre par des moyens domestiques un problème devenu international par la force des circonstances."

Nous posons la question encore une fois. Que devient ici la panacée de la protection à outrance et du haut tarif? Quand même nous fermerions, comme l'ont fait les Etats-Unis, nos marchés aux pays dont la population n'a pas de pouvoir d'achat, acheteront-ils nos produits en plus grande quantité? Le peuple anglais, achète-t-il, aujourd'hui, autant de produits qu'il y a un an? Evidemment non.

S'isoler en matière commerciale est aussi absurde pour un pays que de refuser d'entretenir des relations diplomatiques. Le commerce n'est plus seulement un problème domestique.

Les expropriations

Aussitôt qu'elle aura réglé les problèmes les plus pressants, la nouvelle administration municipale se mettra à l'étude d'un projet de loi, en vue des expropriations considérables qui se feront d'ici peu d'années dans la Métropole. Cette initiative vient à son heure. Elle a même retardé.

A l'une des dernières sessions de l'Assemblée législative un législateur a conseillé à nos autorités municipales de s'atteler à ce travail. Plusieurs projets furent mis à l'étude, mais aucun ne fut adopté. Vu les expropriations considérables qui se feront sous peu pour le Grand Boulevard et pour l'amélioration du trafic il importe que Montréal ait immédiatement une loi plus moderne et qui donne entière justice aux contribuables et aux expropriés.

Quelle sera cette loi? Il est encore trop tôt pour le dire. C'est aux échevins et au public de se mettre à l'œuvre et de faire des suggestions. Quelques-uns l'ont déjà fait.

Un courtier d'immeubles a lancé, il y a quelques mois, l'idée de faire assumer le coût des expropriations par quatre groupes de la population: par les propriétaires riverains intéressés qui bénéficieraient de l'amélioration, partie par le ou les quartiers de la partie de la ville ou l'expropriation se ferait, le résidu serait imputable au fonds général de la Cité lorsque la chose pourra se faire; partie par la Cité et partie par les compagnies d'utilité publique qui tireront avantage de ces expropriations.

Ce sont là, ce nous semble, des suggestions qui méritent d'être étudiées.

Une difficulté se posera cependant lorsqu'il s'agira de faire contribuer au coût de ces expropriations, les compagnies d'utilité publique qui exploitent leur charte en vertu d'un contrat bien défini. La ville pourra-t-elle leur imposer de nouvelles obligations? Quelques-unes de ces compagnies ont des chartes qui n'ont que quelques années à durer encore. Les fera-t-on payer pour des améliorations destinées à profiter à la population de Montréal, durant des siècles? Enfin, qui sera juge en dernier ressort du montant de la contribution de chaque groupe, propriétaire riverain, quartiers, ville et compagnies d'utilité publique? Sera-ce le Conseil Municipal, la Commission des Services Publics ou une commission d'arbitres?

Ce sont là des aspects du problème que le conseil municipal aura à étudier lorsque l'occasion s'en présentera.

Aidons nos aveugles

Personne n'a la sans émotion l'appel de M. E. W. Beatty, président du Pacifique-Canadien, en faveur des aveugles, au cours de la 22e réunion générale annuelle de l'Association des aveugles de Montréal. M. Beatty a cité l'exemple du grand réseau qu'il dirige et il a demandé à tous d'avoir de la sympathie pour cette catégorie d'infirmités non dépourvus de talent et d'habileté et qu'il faut aider.

Cette aide aux aveugles n'est pas à proprement parlé de la charité puisqu'ils nous vendent des articles de leur confection, articles dont nous avons besoin tous les jours, pour ne citer que les balais, les vadrouilles, les brosses, etc. Les aveugles de Montréal fabriquent ces objets

avec succès. Leurs produits sont reconnus par leur qualité. Nous devrions nous faire un devoir de n'en pas acheter d'autres.

L'Association des aveugles de Montréal accompli, depuis 22 ans, une œuvre magnifique. Non seulement elle entraîne ses membres à gagner leur vie en travaillant, mais elle leur facilite la tâche en assurant le soin d'écouler les produits qu'ils fabriquent. En l'aidant à disposer des articles confiés à ses soins, nous contribuons donc à subvenir à l'existence de nos aveugles et ils ne seront pas à la charge de la communauté, comme d'autres infirmes plus dépourvus.

Ceux qui ont pu visiter les ateliers de l'Association des aveugles de Montréal ont pu se rendre compte de tout le travail qui s'y poursuit. Il y a là une remarquable organisation laborieuse. Les membres sont tous occupés à quelque chose et l'on sent que pas un ne veut demeurer oisif et s'abîmer dans une mélancolie inutile. Leur vie sera encore plus agréable pour eux s'ils sentent la sympathie de leurs concitoyens, leur encouragement, leur collaboration.

L'Association a reçu de magnifiques tributs d'encouragement d'hommes comme M. Beatty, McMaster, trésorier provincial, Joseph Beaubien, maire d'Outremont, un ami sincère et dévoué des aveugles. Mais cela ne suffit évidemment pas. Il faut l'appui constant de tout le monde si nous voulons adoucir le sort des aveugles. Sachant la chose possible, nous ne saurions nous y soustraire.

Encourageons les dirigeants de l'Association des aveugles pour le succès obtenu jusqu'à présent et formulons le vœu sincère que de nouveaux progrès soient accomplis dans l'avenir, particulièrement dans cette question des pensions aux aveugles qui intéresse si vivement ces derniers à l'heure actuelle.

BILLET DU MATIN

NOUVEAUX SUPPLICES

Il y a plus d'un siècle une femme écrivait sous le titre: "L'Art des Tourments ingénieux", un livre fort intéressant. Naturellement, elle ne s'occupait que des tourments moraux. On peut faire souffrir autrui sans le faire physiquement, le frapper ou le blesser et ces supplices moraux qui ne laissent aucune trace sur le corps de la victime, sont parfois les plus durs à supporter et souvent les plus cruels. Si cette auteur vivait aujourd'hui, elle pourrait ajouter à sa liste, après l'injure, le mépris, la haine ou le dédain absolu d'un être qu'on aime ou qui vous aime, quelques supplices absolument modernes, comme le bruit des trompes d'autos, celui des marteaux à air comprimé, le phonographe et le radio. C'est de ce dernier que je vais parler.

Est-il quelque chose de plus insupportable qu'entendre le haut parleur du voisin "montrer" de la musique dont on n'a nul besoin dans le moment où l'on détecte? Si vous aimez l'opéra vous entendrez ce bruit américain qu'on nomme "jazz".

"Qui nous vint de l'Afrique et lui vint des enfers".

comme dirait notre vieil ami Alfred. Pour moi, comme pour beaucoup d'autres, ce vacarme est absolument épuisant, mais nous devons l'endurer ou quitter la maison si le voisin persiste dans son admiration immodérée du saxophone et du tambour. Lisez ce qu'une dame de Toronto écrit à ce sujet:

"Mon mari et moi ne pouvons jamais nous endormir avant minuit parce que, tous les soirs, nous entendons le radio du voisin à travers le mur. Je suis très nerveuse et j'ai beaucoup de peine en médecine et en médicaments, mais je crois que je vais devenir folle. Si nos voisins sortent le soir, ils laissent jouer leur appareil de musique et nous ne pouvons pas dormir. C'est insupportable. Nous sommes plaints plusieurs fois en leur demandant de baisser un peu le ton du haut parleur.

"Nous ne voulons pas démentir, parce que nous aimons beaucoup cette maison et que nous trouverions sans doute la même situation ailleurs. Le radio est une merveilleuse invention, mais le plaisir qu'il donne se change en supplice par l'égoïsme de gens qui ne savent pas quand, et où arrêter."

Cette dame a raison, mille fois raison. Je ne vois pas pourquoi un citoyen pourrait impunément empêcher ses voisins de dormir ou leur imposer une musique qu'ils détestent.

Vous allez répondre, à vous, amateurs forcés du radio, qu'on n'entend pas au travers d'un mur. Peut-être, mais nos maisons modernes sont construites avec autant de délicatesse que d'économie et les cloisons empêchent tout juste qu'on ne se voie d'une pièce à l'autre; le moindre bruit traverse. J'ai habité un logis où, sans entrer dans la bibliothèque, on pouvait entendre l'histoire se répéter, chose qu'elle fait continuellement et, même quand la chambre de ma tante Aspasie était bien fermée "rideaux baissés et portes closes" je pouvais parfaitement percevoir le bruit qu'elle faisait en changeant... d'opinion.

Alors, vous voyez!

des HAMEAUX.

EN PASSANT

UN NOUVEAU BLE

La rouille fait chaque année des dommages considérables à notre moisson de blé de l'Ouest. De même que des experts ont perfectionné le blé Marquis et le blé Garnet, on est à produire un blé qui sera à l'épreuve de la rouille. On fera l'expérience de cette année et des échantillons de blé ont été semés dans plusieurs régions de l'Ouest. Si l'on réussit à combattre la rouille la situation des cultivateurs de blé canadien sera grandement améliorée.

POUR LES AUTOMOBILISTES

Les agents de circulation sont maintenant en fonctions pour la saison et font la surveillance des routes de la province. Le trafic automobiliste est tellement considérable que les agents rendent de grands services à la population. Les automobilistes se doivent donc de ne pas considérer ces agents comme des ennemis, mais plutôt comme des aides qui leur éviteront des difficultés au cours de leurs randonnées. Pour leur rendre la tâche facile, qu'ils observent scrupuleusement les règlements de la circulation.

UN CONSEIL AUX ANNONCIERS

La publicité est le grand levier du commerce et d'après l'opinion du Dr Julius Klein, assistant secrétaire du commerce du gouvernement américain, les institutions commerciales et financières peuvent contribuer à amoindrir et à faire disparaître graduellement la dépression en continuant à dépenser autant que possible pour la publicité. L'annonce est un puissant stimulant de l'activité commerciale. Elle est le meilleur médium pour atteindre le public.

CHEZ NOS CONFRES

LE TRAVAIL

La division du travail sera le salut de la nation, la répartition de la tâche en fonction de la production entre un plus grand nombre de mains augmentera nos débouchés pour nos produits, tout en donnant à un plus grand nombre les moyens de faire face à leurs obligations. C'est pourquoi les unions ouvrières font des efforts pour faire adopter la semaine de cinq jours et la journée de huit heures. Y réussiront-elles? Nous pouvons être assurés que le chômage ne sera réduit qu'en proportion directe de leur succès. Donnons du travail à tous les membres de la classe ouvrière et il ne sera nullement question d'établir une assurance-chômage; pas de chômeurs, donc nul besoin de leur venir en aide. Il ne s'agit nullement de mettre des obstacles à la marche du progrès; il s'agit tout simplement de parer à ses effets désastreux, bien par la faute de ceux qui s'imaginent que, seuls, ils ont droit de bénéficier des bienfaits du machinisme, parce qu'ils ont de l'argent et que ceux qui ont aidé à pourvoir l'industrie de la machine qui les broie n'ont droit à aucune compensation. Ne tournons pas le dos au progrès, faisons-lui face et ayons le courage d'adopter les réformes qu'il rend nécessaires, dussions-nous, pour cela, mettre de côté nos traditions industrielles et nos méthodes d'efficacité, qui ne sont plus de mode. Soyons de notre temps.

(du Monde Ouvrier)

LENTEMENT, MAIS SUREMENT

C'est un principe souvent cité et aussi ancien que le monde que rien ne peut être acquis sans peine et sans labeur et ce principe est peut-être aussi vrai de nos jours. La plupart de ceux qui, partis du bas de l'échelle, ont connu le succès et se sont enrichis, n'ont atteint ce but qu'en commençant par travailler durement et en restant pendant des années rivés à la tâche qu'ils s'étaient imposée, en ne déviant jamais du chemin qu'ils s'étaient tracé, si rude qu'en ait été la montée. Cependant la prospérité remarquable dont le pays a joui ces dernières années, l'expansion industrielle et commerciale si rapide qu'il a prise et dont nos grandes entreprises ont largement bénéficié, semblaient avoir complètement modifié la situation et volontiers l'on était porté à croire qu'il suffisait d'acheter des valeurs, de spéculer à la Bourse, pour devenir des Crésus en peu de temps. Les événements se sont chargés de faire tomber en un moment, comme le vent balaye les feuilles d'automne, ces illusions entretenues par un nombreux public qui avait rêvé de faire de l'argent sans travailler.

(de l'Information)

RECOMPENSES SCOLAIRES

Pour conclure, disons qu'il faudrait: 1o distribuer largement tous les livres canadiens qui ont une réelle valeur, en éliminant sagement et énergiquement les produits trop imparfaits; 2o refuser les livres étrangers médiocres ou insignifiants, et choisir les meilleures œuvres historiques ou littéraires du monde, à partir des époques classiques jusqu'à nos jours.

Si on veut bien en agir ainsi, le livre de récompense deviendra non seulement une reconnaissance du travail accompli par l'élève, mais aussi et surtout un merveilleux instrument de culture générale et d'apostolat littéraire et artistique.

(Le Soleil, Québec)

PAS UNE PANACEE

Quelques cultivateurs qui li y a un an demandaient de l'aide au gouvernement américain veulent maintenant changer la forme de l'aide accordée. Quelques-uns déclarent que la Commission Agricole est dans l'erreur lorsqu'elle préconise de diminuer les emblavures périodiquement sujet au surplus. Ces cultivateurs sont prêts à accepter l'aide que les consommateurs veulent bien payer, mais puisque cela comporte des sacrifices temporaires ils refusent d'accomplir la seule chose qui contribuerait à remédier aux maux qui les affligent.

(du New York Sun)

INVENTION UTILE

Une intéressante invention vient d'être expérimentée à Lyon en présence du commandant Pégout, chef des pompiers de la ville. Il s'agit d'un dispositif nouveau supprimant tout risque d'incendie provoqué par la rupture des films de cinémas.

Le simple poids du film cassé suffit à déclencher un volant qui redonne automatiquement la lumière dans la salle tout en coupant le courant de la lanterne de projection. Les démonstrations de l'appareil qui est dû à deux opérateurs, MM. Gillet et Rossetti, ont été concluantes et les inventeurs ont été chaudement félicités.

(Le Matin de Paris)

VILLAGES ABANDONNES

La civilisation moderne n'a pas été bonne pour les villages. Ça et là des villages très bien placés sont devenus des centres industriels, mais en règle générale, leur évolution a été dans le sens contraire. Le village abandonné devient une chose fort commune en Amérique.

(du Washington Post)

TRIBUNE LIBRE

Montréal 24 avril 1930

Monsieur le Directeur:

Le journal "Le Canada".

Monsieur le Directeur:

Ceux qui étaient aux écoutes, hier soir, pour entendre les discours des orateurs au banquet de la St George Society, ont dû être péniblement surpris des remarques de l'échevin Biggar, le nouveau leader du Conseil, faites comme préambule du message du Maire qu'il représentait officiellement en cette circonstance.

Quoique nous ne puissions avoir aucune objection à ce qu'il ait interprété comme un geste magnanime, à l'égard de nos concitoyens de langue anglaise, le fait que le Maire a créé un précédent en donnant le poste de chef du Conseil municipal à un titulaire de langue anglaise, je crois qu'il a un peu exagéré en déclarant que par ce moyen le Maire Houde avait "tué le cri de race" à Montréal.

Si pour "tuer le cri de race", il nous fallait faire à tout instant, nous Canadiens-français, des concessions humiliantes, je me demande pourquoi en Ontario, en Saskatchewan et au Manitoba, les co-nationaux de M. Biggar, le nouveau leader du Conseil, ne rendraient pas simplement justice aux nôtres, quand même ce ne serait que pour "prévenir le cri de race".

Mais là où je trouve les remarques de M. Biggar un peu audacieuses c'est lorsque ce monsieur proclama, aux rires de l'auditoire, que "le Maire Houde n'avait pas attendu la fête de St George pour chasser le dragon de l'hôtel de ville".

Cette remarque serait venue de la bouche d'un de ceux qui ont fait campagne avec le Maire Houde que je l'aurais trouvée justifiable, mais venant de la part de M. Biggar qui fut l'un des forts partisans de l'administration Desroches, dont il défendit les mesures, et qui combattit souvent et M. Bray et M. Mathieu, s'étant de plus absenté aux Etats-Unis, dès le lendemain de son élection par acclamation, afin de ne prendre aucune part à la lutte, pas plus d'un côté que de l'autre, je trouve que cette remarque n'était ni plus ni moins que l'on appelle en français: "un coup de pied d'âne".

Si c'est par ce genre de "broadmindedness" que l'échevin Biggar entend "tuer le cri de race" à Montréal, il a une étrange conception du "British fairplay".

A moins qu'il ne considère ses compatriotes de langue française comme des gens à l'esprit large chaque fois qu'ils remercient ceux qui leur donnent des coups de pied quelque part.

Le Message de Son Honneur le Maire, lu par M. Biggar, était beaucoup mieux et M. Biggar aurait pu s'en tenir strictement à ce document.

Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Directeur, de me faire la courtoisie d'insérer cette protestation et je vous en remercie.

Votre tout dévoué,
Edouard PHARON.

L'HON. T.-D. BOUCHARD

DONNE DES EXPLICATIONS

Dans l'édition du 17 avril d'un quotidien anglais du matin de la métropole paraissait la dépêche suivante:

Québec, 17. — Depuis la Confédération, dans la province de Québec et à Ottawa, il a toujours été de tradition d'assurer aux membres des deux Chambres un service de papeterie et de fourniture de bureau. Comme les courriers parlementaires constituaient un facteur important dans la publicité donnée aux débats, particulièrement en cette Province, car on n'a pas le Hansard comme à Ottawa, les Orateurs, jusqu'à aujourd'hui, ont accordé le même privilège aux courriers parlementaires.

A la prochaine session, les membres des deux Chambres seront privés de ces avantages, apprend-on, et l'hon. T.-D. Bouchard, le premier journaliste à devenir Orateur de l'Assemblée législative, voulant poser en exemple devant son prédécesseur, a donné ordre à ses chambellans, cette semaine de ne plus accorder ces privilèges. Cet ordre a un effet rétroactif. Relativement aux courriers parlementaires, au cours de la dernière session de la Législature, M. l'Orateur, par mesure d'économie a réduit les dépenses et a discontinué le service gratuit de l'affranchissement postal.

M. l'Orateur s'explique

L'hon. M. Bouchard, dans une lettre à ce même quotidien, dit ce qui suit: Monsieur, — La nouvelle publiée hier, à la septième page de votre édition, sous le titre de "Quebec Speaker reduces expense — Stationery and Free Mail Service for Press Gallery Suspended", est erronée. Evidemment, cette nouvelle a été inspirée par l'un de mes chambellans à qui je rappelaux que je recevais gratification comme Orateur et que c'était mon intention de gagner mon salaire en gérant moi-même mon service. Il est vrai que j'ai réduit considérablement les dépenses dans mon service, mais pas au point de couper tout privilège légitime.

Je n'ai aucunement privé mes confrères du bureau des courriers parlementaires, durant la dernière session, des privilèges dont ils avaient joui sous le règne de mes prédécesseurs. Je n'ai pas non plus discontinué le service gratuit de l'affranchissement postal chez les courriers parlementaires; mais j'ai donné ordre de marquer d'un sceau numéroté tout l'affranchissement postal gratuit dans mon service, afin que je puisse contrôler efficacement ceux qui jouissent réellement de ce privilège. Par cette méthode de bon sens j'ai pu éviter les fraudes de la part des étrangers. Alors, je n'aurais rien à regretter. Les courriers parlementaires ont eu le service de papeterie comme à l'ordinaire et je leur ai donné un sceau spécial pour l'affranchissement postal gratuit; s'ils ne s'en sont pas servis, ce que j'ignore, c'est qu'ils n'en ont pas eu besoin. Les ordres que j'ai données pour la suspension de la papeterie sont ceux que quiconque ne doit m'être envoyé sans une réquisition signée par ceux qui ont droit aux privilèges plus haut mentionnés. Tout courrier parlementaire qui désire obtenir de la papeterie n'a qu'en faire la demande par écrit. J'ai décidé d'exercer un contrôle sur tout ce qui regarde mon service, et si je puis sauver ainsi de cette manière la papeterie qui est sensée être remise à ceux qui ont droit aux privilèges, mais qui ne va jamais à eux, je serai entièrement satisfait. Je n'aurai pas non plus à me tourmenter les ménages pour donner une réponse, par exemple, à une question qui m'a déjà été posée par un membre de l'Assemblée législative; ce député me demandait ce qu'il ferait de toutes ces plumes qu'il n'avait jamais demandées et qu'il avait reçues en ces dernières années du service de papeterie de l'Assemblée législative.

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

nué le service gratuit de l'affranchissement postal chez les courriers parlementaires; mais j'ai donné ordre de marquer d'un sceau numéroté tout l'affranchissement postal gratuit dans mon service, afin que je puisse contrôler efficacement ceux qui jouissent réellement de ce privilège. Par cette méthode de bon sens j'ai pu éviter les fraudes de la part des étrangers. Alors, je n'aurais rien à regretter. Les courriers parlementaires ont eu le service de papeterie comme à l'ordinaire et je leur ai donné un sceau spécial pour l'affranchissement postal gratuit; s'ils ne s'en sont pas servis, ce que j'ignore, c'est qu'ils n'en ont pas eu besoin. Les ordres que j'ai données pour la suspension de la papeterie sont ceux que quiconque ne doit m'être envoyé sans une réquisition signée par ceux qui ont droit aux privilèges plus haut mentionnés. Tout courrier parlementaire qui désire obtenir de la papeterie n'a qu'en faire la demande par écrit. J'ai décidé d'exercer un contrôle sur tout ce qui regarde mon service, et si je puis sauver ainsi de cette manière la papeterie qui est sensée être remise à ceux qui ont droit aux privilèges, mais qui ne va jamais à eux, je serai entièrement satisfait. Je n'aurai pas non plus à me tourmenter les ménages pour donner une réponse, par exemple, à une question qui m'a déjà été posée par un membre de l'Assemblée législative; ce député me demandait ce qu'il ferait de toutes ces plumes qu'il n'avait jamais demandées et qu'il avait reçues en ces dernières années du service de papeterie de l'Assemblée législative.

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe, 19 avril, 1930.
HoD.vpP6t.fq7p6-1nj

De nouveau, mes confrères de la Galerie de la Presse peuvent être assurés qu'ils ne seront jamais privés d'aucun de leurs anciens privilèges.

L'Orateur de l'Assemblée législative.

(signé) T.-D. BOUCHARD,
St-Hyacinthe,

PAGE FEMININE

Prière au printemps

Toi qui fleuris ce que tu touches,
Qui, dans les bois, aux vieilles souches
Rends la vigueur,
Le sourire à toutes les bouches,
La vie au cœur;

Qui changes la boue en prairies
Sèmes d'or et de pierres
Tous les haillons,
Et jusqu'au seul des boucheries
Mets des rayons!

O printemps, alors que tout aime,
Que s'embellit la tombe même,
Verte au dehors,
Fais naître un renouveau suprême
Au cœur des morts!

Qu'ils ne soient pas les seuls au monde
Pour qui tu restes infécondes,
Saison d'amour!
Mais fais germer dans leur poussière
L'espoir divin de la lumière
Et du retour!

Sully PRUDHOMME.

LES BELLES MAINS

La toilette des ongles.

CHRONIQUE DE LA MODE

Modes printanières.

(Pour le "Canada")
Il est fort rare de voir des ongles d'une parfaite beauté, beauté qui consiste dans la forme, dans la nuance, dans la transparence, dans le brillant; mais on peut, avec des soins particuliers, avoir des ongles très convenables, presque jolis.

Beaucoup de personnes sont convaincues qu'ils doivent être portés longs. C'est une erreur et, surtout, une preuve de mauvais goût que de les laisser dépasser trop la pulpe des doigts. De plus ils sont difficiles à tenir propres et ils risquent, s'ils ne sont pas de bonne qualité, de se casser d'une façon déplorable.

Pour procéder à la toilette des ongles, on se sert d'une brosse un peu dure, de savon et d'eau tiède à laquelle on ajoute quelques gouttes d'ammoniaque. On rince les mains et après les avoir bien séchées, on passe les ongles à la lime. De cette façon, il n'est jamais besoin de les couper. La portion libre des ongles doit être arrondie tout autour et sur les côtés pour qu'ils se détachent bien de la chair. Il est indispensable que la circonférence de l'ongle, qui se trouve encadrée dans la chair soit intacte. Si la pellicule se détache par place, il faut la repousser sur le doigt en se servant d'un instrument démonté, afin d'égaliser le contour de l'ongle.

Lorsque la toilette est achevée, on prend un peu d'huile rosat sur un doigt et l'on frictionne assez vigoureusement chacun des ongles. Cette friction a pour but de les rendre souples et d'éviter que la chair qui les borde se dessèche. On essuie avec une serviette et on termine l'opération par le polissage au moyen d'un morceau de peau de chamois imprégné de poudre à polir que l'on trouve chez tous les parfumeurs. Enfin on passe sur les ongles, ainsi qu'au bout des doigts, une préparation destinée à donner une teinte rosée qui fait ressortir la blancheur de la main.

Les ongles mal tenus sont souvent envahis par de petites taches blanches, appelées "mensonges" par les enfants. Il n'y a rien à faire qu'à attendre avec patience que les ongles poussent. Au fur et à mesure, les taches disparaissent.

Les ongles coupés trop courts ou ceux que l'on a la mauvaise habitude de ronger, se déforment et sont entourés de bourrelets. Pour éviter la déformation, il faut se corriger de les ronger. Quant aux bourrelets, on se sert du côté arrondi de la lime pour les repousser de façon que le cercle blanc qui se trouve à la base des ongles se détache nettement.

Le citron donne beaucoup de transparence, mais il a le grave inconvénient de sécher la pellicule qui encadre les ongles. Il ne faut que l'employer modérément.

Les ongles qui, par nature, sont secs et cassants, doivent être frictionnés avec un corps gras, ainsi que la peau qui les entoure. Ces frictions se font le soir et la nuit au goudron, dont le seul désagrément est d'être malodorant, guéri cette sécheresse et la prévient souvent.

Il arrive aussi que les ongles, par défaut de constance, se brisent facilement. On les durcit en appliquant dessus l'onguent suivant: huile de lentisque, 30 grammes; colophane: 10 grammes; cire blanche: 5 grammes; alunophosphoré: 2 grammes. Faire fondre le tout en battant jusqu'à la consistance du créat.

Il ne faut jamais se servir d'un canif, de ciseaux ou de tout autre objet pointu pour nettoyer les ongles. Non seulement on les nettoie d'une façon imparfaite, mais on les raye intérieurement et l'on s'expose aussi à des déchirures. Les ongles à ongles, les limes d'ivoire ou imitation ivoire, sont les meilleures.

M. E.

Les jours et les petits plis ne s'y comptent pas. De mignones bordures plissées sont obtenues avec des pétales séparés, taillés en dents pointues. Des biais de couleur, rappelant la teinte de la robe, en soulignent les contours. Les collerettes se pointillent de pois brodés dans une couleur grise ou sombre qui répète celle de la robe ou au contraire contraste nettement avec elle.

MICHELIN.

CAUSERIE MEDICALE

Les tisanes.

(Pour le "Canada")
La tisane constitue la forme la plus ancienne et la plus tenace, à coup sûr, de la médecine domestique. Qu'elle soit préparée par décoction, par macération ou par infusion simple, la tisane ne dissout, ordinairement, que des principes médicamenteux, sinon inactifs, du moins pouvant être ingérés, "largi manu". Toutefois, le médecin devra toujours limiter la quantité à boire pendant les vingt-quatre heures; les tisanes ne doivent être préparées, d'ailleurs, que pour cette période, parce qu'il est de leur nature de s'altérer aisément. Selon qu'elles sont chaudes ou froides, les tisanes ouvrent les émonctoires cutanés ou bien poussent aux sécrétions biliaires et rénales.

Autrefois, tout l'art de guérir se résumait dans la connaissance des simples:

Seire potestates herbarum assumque medenti. (Ovide)

D'une manière générale, Linné a raison de dire que les plantes de la même espèce ont des vertus analogues; mais cette règle comporte d'assez nombreuses exceptions.

Citons, d'après leur action médicamenteuse, quelques-unes des tisanes les plus usitées dans la médecine journalière:

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

Les principales tisanes "apéritives"

la famille entière des papavéracées. Outre les espèces béchiques, la pharmacie possède des espèces pectorales, un peu moins actives, mais, peut-être, plus incisives, comme on disait jadis; c'est-à-dire ayant une puissance émolliente plus marquée sur les sécrétions bronchiques. Ce sont: le bouillon-blanc, la mauve, la guimauve (fleurs et racines), le pied-de-chat, le tussilage, la violette. La violette est une fleur de transition entre les incisifs et les expectorants véritables, vomitifs à hautes doses, et dont le polygala et l'ipéca sont les plus usités représentants.

Enfin, les balsamiques, qui sont destinés à tarir l'expectoration et à dessécher les muqueuses de l'arbre aérien. Les plus efficaces sont employés à l'état de concentration (térébenthines, baumes, créosote, etc), mais il existe un certain nombre de tisanes qui possèdent, en miniature, les propriétés antiseptiques et détersives de ces précieuses substances. Ce sont: l'aunée, l'eucalyptus, l'erysimum, les bourgeons de sapin (ou plutôt de pin sauvage), le lichen d'Islande, le narcisse des prés...

Docteur E.

LE PARAPLUIE TOM-POUCE

Les dames se montrent pleines d'attention pour le "sexé laid". C'est ainsi qu'elles ont adopté le parapluie Tom-pouce qui, accroché au poignet, permet de marteler doucement, à chaque geste, le pied de son voisin lorsqu'on est en tramway ou en autobus. Le parapluie court ne touchant pas le sol, ne prend aucune place encombrante; il se superpose à la chaussure des voisins d'une façon merveilleusement caudale.

Aussi a-t-on songé à mûrir le bout d'un petit chiffon d'essuyage qui permet, automatiquement, de faire les chaussures sans qu'on y prenne garde et de leur donner tout le brillant souhaité.

UNE OPINION DE GARIBALDI.

On a découvert récemment, dans les papiers de Garibaldi, un curieux document. C'est une sorte de profession de foi politique dans laquelle certains croient voir une prédiction du régime fasciste, et voici le dernier: "Aussitôt que possible, l'Italie maîtresse d'elle-même devra choisir une forme républicaine de gouvernement. Le plus honnête parmi les Italiens sera choisi comme dictateur temporaire, et aura les mêmes pouvoirs que jadis Fabius et Cincinnatus."

"Le système dictatorial cessera quand la nation italienne sera plus accoutumée à la liberté et que son existence ne sera plus menacée par de puissants voisins. Alors la dictature sera remplacée par un gouvernement républicain régulier."

Le document a paru "in-extenso" dans la revue "Camicia Rosa", dont le rédacteur est le petit-fils du grand patriote. S'il est flatteur pour M. Mussolini, le dictateur devant être "le plus honnête des Italiens", il n'a pas dû être tout à fait du goût du roi Victor-Emmanuel. Lui aussi pourrait dire: "Il n'est question que de ma mort là-dedans..."

L'ILE DE LUNDY

Au large de la côte du Devon, devant la baie de Barnstaple, à l'entrée du canal de Bristol est une petite île rocheuse, large d'un kilomètre, longue de six, sans arbres, protégée par quelques récifs de granit. L'île de Lundy.

Outre les oiseaux de mer qui y nichent et quelques moutons qui y broutent une herbe maigre, elle compte une trentaine d'habitants que les soucis politiques n'empêchent pas de dormir. Ils ne paient pas d'impôts, ignorent la police et dépendent d'un roi. Ce personnage, Martin Colles Harman, riche financier qui habite généralement Londres, acquit cette île il y a un peu plus de quatre ans pour le prix de 16,000 livres sterling et pour le plaisir de porter le titre de roi. Il a fait tout au plus une apparition dans son royaume. Ses sujets n'entendent jamais parler de lui. Il se tient pour un souverain absolu.

Lundy est une dépendance de Devon, mais les autorités de ce comté ignorent à qui revient le soin d'administrer l'île. Le juge de Bideford lève les épaules quand on lui parle de son droit de juridiction sur cette terre infime. Le lord-lieutenant, représentant du roi, dit bien qu'il pourrait avoir son mot à dire, mais il n'en est pas certain. L'île de Lundy est ainsi, en même temps, que partie intégrante de l'empire britannique, un dominion tout comme le Canada, n'a connu que deux dynasties et ne leur a jamais servi de liste civile.

LA TOMBE D'UN PHARAON

On sait la mort soudaine de lord Carnarvon, qui, le premier, découvrit et explora la tombe du Pharaon Toutankhamon, dans la vallée des rois, à Louvres.

Lui disparu, son oeuvre fut poursuivie par d'autres égyptologues, notamment par l'honorable Richard Bethell.

Celui-ci est aussi mort subitement. Il laissa, en partant, les objets rapportés par lui de Louvres à son père qui, en souvenir de son fils, les conservait pieusement. Les journaux ont annoncé que lord Westbury, tombé par la fenêtre de son appartement, s'était tué.

Lord Bethell était le père de Richard Bethell. Quand les explorateurs découvrirent la tombe de Toutankhamon, ils y trouvèrent une inscription ainsi conçue:

"Ma mort viendra avec des ailes rapides à quiconque touche la tombe d'un Pharaon."

Reproduction
Une femme disait un jour à un monsieur:

— Chez nous, nous avons une peinture qui est tellement réelle, que lorsque nous passons devant, nous sentons l'odeur des fleurs.

— Chez nous, reprit le monsieur, il y a le portrait de mon aïeul et il est si réel que nous devons le raser tous les matins.

UN LAIT QUI EST SAIN ET PUR



LE LAIT BORDEN est essentiellement une nourriture de santé—un aliment donnant des forces. Il ajoute de l'éclat au regard—de la vie au teint—une plus grande vitalité—un sentiment général de bonne santé. Et nous sommes heureux de penser que des familles de plus en plus nombreuses consomment du lait Borden chaque jour, parce qu'il satisfait si bien leurs besoins.

Un appel téléphonique ou un mot au livreur de votre quartier vous assurera le service immédiat de Borden.

BORDEN'S FARM PRODUCTS COMPANY, LTD.
215, RUE MURRAY MONTREAL

Téléphone Wilbank 1188

DISTRIBUTEURS DE MERCROFT FARMS LAIT CERTIFIE

LA MEILLEURE IMPRESSION

Un journaliste américain s'est amusé, faute de mieux, à interroger le chef des huissiers que le gouvernement britannique a mis à la disposition des membres de la conférence navale.

— Quel est, a demandé le journaliste, le délégué étranger qui a produit sur vous la plus grande impression?

Sans hésiter, le chef des huissiers a répondu: — Sir Tardieu, parce qu'il me demande toujours, en passant, des nouvelles de ma santé!

RESSEMBLANCE

Tischbein, le compagnon de Goethe, en Italie, avait, à une certaine époque, la manie de trouver, à chaque personne qu'il rencontrait, une ressemblance avec un animal déterminé. Un jour, abordant quelqu'un qu'il connaissait et à qui il avait déjà fait part de ses conclusions en ce qui le concernait, il lui dit avec agitation:

— Cher ami, je vous dois mille excuses. Je me suis trompé: vous n'êtes pas un chien, vous êtes un veau!

LA FACTURE

Le palais impérial de Potsdam attire chaque jour dans la banlieue de Berlin les caravanes d'étrangers. Un groupe de parisiens visitaient ces jours derniers le fameux pavillon de Sans-Souci où réside l'ombre de Voltaire. Le guide faisait admirer les magnifiques tableaux de l'école française qui ornent la galerie ainsi que les objets d'art pieusement conservés en cette demeure historique.

— Voici, expliquait-il, une fort belle pendule qui vient de chez vous, messieurs. Elle fut, en effet, achetée à Paris...

— Je voudrais bien voir la facture, fit remarquer quelqu'un.

On rit et le guide enchaîna...

LE COUT DE L'ELOQUENCE

C... dont les harangues professorales faisaient naguère l'admiration de la Chambre française, avait l'habitude de préparer ses discours en errant, sans but et au hasard dans les rues de Paris.

Comme, un jour, avant de descendre de la tribune, il terminait une période harmonieuse et cadencée, classique autant par la construction que par la longueur, Charles Benoit se pencha à l'oreille de son voisin et déclara:

— Voilà une phrase qui lui revient au minimum à une paire de semelles!

VENTES PAR LE SHERIFF
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES suivants mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

No 44402. — DAME MARIE-LOUISE JULIEN, épouse contractuellement séparée de biens de Honoré Desrochers, bourgeois, des cités et district de Montréal, et ce dernier partie aux présentes pour y autoriser ladite épouse, demanderesse, à ERNEST BERGERIE et DAME DELINA ST-LAURENT, veuve de Norbert Bergerie, tous deux des cités et district de Montréal, cette dernière tant personnellement que comme légataire universelle de son défunt mari Norbert Bergerie, défendeur.

Comme appartenant à Dame N. Bergerie:
Deux lots de terre situés dans la cité de Montréal, quartier Mercier, connus et désignés sous les numéros quatre cent deux et quatre cent trois de la subdivision officielle du lot numéro quatre cent quatre (401-402 et 403) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent deux, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds de profondeur dans une ligne, et quatre-vingt-cinq pieds et six pouces dans l'autre, et ledit lot numéro quatre cent trois, vingt-cinq pieds de largeur, par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, bornés en front par la rue Paul Pau, mesurant, ledit lot numéro quatre cent quatre, vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds et deux pouces de profondeur dans une ligne et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-cinq pieds de largeur, et ledit lot numéro quatre cent quatre (404) aux plans et livre de renvoi officiels

OBTENTION DE FONDS PAR VENTES D'IMMEUBLES

L'hon. juge Coderre accorde de plusieurs requêtes présentées à cet effet

Cautionnement réduit

L'honorable juge Coderre de la Cour supérieure "En Faillite", a fait droit à la requête de H. S. Adlington, liquidateur de la Terminal Cities of Canada Limited, et l'a autorisé à accepter l'offre du Canadian National et de lui vendre un certain nombre de lots qui font partie de l'actif de la compagnie en liquidation. Les numéros du lot original 623 de cette paroisse, Le Canadian National avait offert 20 sous le pied carré. De même, le même juge a accordé la requête présentée par J. A. Lejour, liquidateur de la Montagne Investissements Limited, demandant de verser à vendre dans le plus bref délai possible les 11 lots situés dans le quartier de la paroisse de l'Est, et qui forment partie de l'actif de la compagnie. Il est dans l'intérêt des créanciers de la compagnie que les immeubles de Montréal-Est soient mis en vente le plus tôt possible, afin que les revenus de la vente puissent être distribués selon la loi. Le juge a déclaré l'offre de \$51,000, comptant, faite par Snyder's Limited, juste et raisonnable et il a fait droit à la requête et autorisé le liquidateur à procéder à la vente. Sur une requête de J. F. Boulais, syndic dans la faillite Beeby Thompson Ranges Limited, le juge Coderre a aussi réduit de \$40,000 à \$5,000 le cautionnement fixé. L'actif réalisable probable ne dépasserait pas ce montant.

REGLEMENT TEMPORAIRE POUR BRAY

L'Aqueduc de Soulanges devra lui fournir l'eau jusqu'au 25 mai

EN COUR D'APPEL

Selon la dernière ordonnance de la Commission des Services Publics dans le cas de l'Aqueduc du comté de Soulanges Limited et de Napoléon Bray, il avait été décidé que l'aqueduc de Soulanges cessait de fournir l'eau à Napoléon Bray le 30 avril prochain. Hier, ont été présentées une motion en Cour d'appel demandant que ce délai puisse s'ajourner jusqu'au 25 mai, ce qui a été accordé, comme règlement temporaire en attendant que jugement au mérite soit rendu en cette cause.

COUR SUPERIEURE DIVISION DE PRATIQUE

Le 25 avril, 1930.

Présent: — L'honorable juge Coderre.

Les jugements suivants furent rendus:

Dame Edith Gertrude Vaughan vs Gordon Noble Reid; jugement déclarant demanderesse séparée de corps et de biens.

F. H. Hieman vs Purdy and Henderson Co. Ltd.; jugement déclarant présente cause reçue hors de cours.

Dame U. F. Carison vs Voliner Loan Syndicate; jugement ordonnant à la demanderesse de fournir cautionnement pour frais.

Liberal Loan Syndicate of Montreal vs H. Feigenbaum and al.; jugement déclarant interrogatoires sur faits et articles pro confesso.

Dame Catherine Violet McDonald vs Frederick Richard Blackburn; jugement autorisant requérante à ester en justice.

H. B. Robinson and Co. Ltd. en liquidation, et William Henry Campbell, liquidateur; jugement autorisant liquidateur à déposer argent en banque.

H. B. Robinson and Co. Ltd. en liquidation, et William H. Campbell, liquidateur; jugement ordonnant au maître de poste de délivrer correspondance au liquidateur.

Sunny Sites Ltd. en liquidation, et J. A. Lejour, requérant; jugement nommant J. Albert Lejour, liquidateur; inspecteurs Francis Fauteux, Geo. Benoit, F. Houde, H. J. Bulley, J. E. Dieumegarde, Geo. L. Beaupré et H. Delorme.

L. Lanthier vs E. Gagné; jugement accordant motion pour délai.

Leduc and Girod vs General Import Co. Ltd.; jugement ordonnant à la demanderesse de fournir cautionnement pour frais.

A. D. Bergeron vs J. W. Shaw; jugement permettant de poursuivre.

Montreal Loan and Discount Syndicate vs A. Bachman and Max Perlman and al. T.S.; jugement contre les T.S. par défaut.

Hubert B. Thomkins vs L. Savaria and Dame L. Perron, optés; jugement ordonnant l'examen de l'opposante.

Frank Levasseur and Cie Ltée vs M. Paduano; jugement accordant règlement.

Dame Berthe Sabourin vs Oscar Paineau; jugement autorisant requérante à ester en justice in forma pauperis.

Emile Boisclair vs Joseph Boileau and Ulrie Boileau Ltée, T.S.; jugement contre la T.S. par défaut.

William Parent vs Donald Robertson; jugement pour \$112.00 avec int. et dépens.

New-York Porcupine Mines Ltd vs A. M. Bilsky; jugement accordant motion pour amendement de défense.

Dame Carmelle Peimosa vs Cyrille Auger and Ladite demanderesse, requérante; jugement autorisant requérante à ester en justice.

Dame Louise Luminello vs J. B. Charron; jugement maintenant inscription et droit de la demanderesse.

Paraschiva Cuta vs Vasile Cabba and George Cabba, requérants; jugement accordant motion pour radier hypothèques.

In re: Mlle Sarah Sugar, en faillite; N. Grobstein est nommé syndic; inspecteurs L. Abuguv, J. A. Broseau, M. Fink.

In re: S. Rosenbloom, en faillite; I. A. Adelman est nommé syndic; inspecteurs D. A. MacDonald, Joe Nadler, B. Kozlov, A. Rosenbaum, E. Limoges.

Armand Lussier vs J. A. Chalfoux and Joseph Tremblay and al. T.S.; jugement suivant déclaration du T.S. Joseph Tremblay.

Dame Ida Blair vs Paul Blair et Fred Blair, T.S.; jugement pour \$718.00, avec int. et dépens sur saisie-arrest.

Marie Brodeur vs Adrien Lebrun; jugement suivant confession de jugement.

Dame B. Ritchie vs A. Winterburn; jugement accordant séparation de biens.

James Bennett vs D. J. Perrault; jugement pour \$500.00 avec int. et dépens.

A. Docormier vs O. Leguerrier esqual; jugement rejetant inscription en droit, avec dépens.

Dame Anna Chitla Itzie vs M. L. Etovitch; jugement donnant acte à la demanderesse de sa renonciation.

De Luxe Cab (Montreal) Ltd vs Walter M. Lowery Co. Ltd; jugement réunissant demande reconventionnelle à l'action principale.

Arthur Ouellette vs Raoul Aubry; jugement pour \$70.00 avec int. et dépens.

F. Dumont vs Obalski Chibougama Mining Co.; jugement relevant défenderesse du défaut de plaider.

Dame Célestine Valcourt vs Irénée Valcourt; jugement ordonnant détails.

The Floorola Corporation vs Flittings Supply Co.; jugement pour \$639.00, avec int. et dépens.

JUGEMENTS DE LA COUR SUPREME

La Cour suprême d'Ottawa vient d'informer la Cour d'Appel de la province de Québec qu'elle a rejeté avec frais l'appel dans la cause Bilette vs Vallée, et qu'elle a maintenu l'appel dans la cause Hébert vs Martin, avec frais des Cours suprême, d'appel et supérieure.

COURS DE SOLFÈGE POUR JEUNES FILLES

Un cours de solfège et de diction sera inauguré, demain, le 27, pour les membres de l'Association professionnelle des employées de magasin et aussi des employées de bureau. Le cours de solfège se donnera à 11 heures du matin, alors que celui de la diction sera donné une demi-heure plus tard. Toutes les demoiselles sont invitées à suivre ces cours moyennant la contribution qui est de un dollar.

NEUVAIN DE RÉPARATION

A la Chapelle de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, aura lieu du 1er au 9 mai, une neuvaine de réparation au St-Sacrement. Chaque soir, à 8 heures, le sermon sera donné par le Révérend Père Georges Mongeau, S.J., et différentes chorales de la ville chanteront à tour de rôle un Salut solennel. Chaque jour de la neuvaine, les pensionnats, congrégations et associations pieuses se succéderont pour une heure d'adoration. Le samedi après-midi, 3 mai, de 3 à 4 heures, Heure Sainte pour les membres de l'adoration et du Cercle d'Études prêchée par le Révérend Père Recteur de l'Immaculée Conception, et chantée par les élèves du Pensionnat d'Outremont, es fidèles sont instamment priés de s'unir à ces manifestations envers le Saint-Sacrement.

AU COLLEGE DE L'ASSOMPTION

A l'occasion de la fête de M. le supérieur du collège de l'Assomption, les élèves interpréteront, lundi prochain, à 7 heures du soir, (heure solennelle), une comédie en 3 actes de Victorien Sardou, "La Famille Benoit".

LES EMPLOYEES DE BUREAU

L'Association des Employées de bureau tiendra, dimanche après-midi, à 4 heures, à la Maison d'Oeuvres de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, son assemblée régulière. Conférencier, le Dr J.-P. Gaudin. Il y aura programme musical par Mlle Bayette. Mlle Pauline Gaudin inaugurera les jeux d'amusements.

LE RECITAL DE M. BENOIT-F. POIRIER

Le recital de M. Benoit F. Poirier, M.A., aura lieu, tel qu'annoncé antérieurement, dimanche après-midi, à 4 heures, à l'église Notre-Dame. Nous donnons aujourd'hui le programme: Aklouia Pascal, R. P. Bernardin D'Hooghe, O. F. M. (1858). Conte d'Avril, Charles-Marie Widor (1845). Cloches de Pques, Benoit Poirier. Prélude et Fugue (La mineur) Jean-Sébastien Bach (1685-1750). Mareno du Centenaire, B. P. Andante-Allegro-Andante, César Franck (1822-1890). Prélude du Déluge (Op. 45), Camille Saint-Saëns (1835-1921). Allegro (Ré mineur) Louis Verna (1870).

POLYEUCTION AU COLLEGE SAINT-MARIE

Les lundi et jeudi 12 et 15 mai 1930, les élèves du Collège Saint-Marie, avec le concours de M. Hector Charland, exécuteront, dans la salle académique, la grande tragédie chrétienne en cinq actes et en vers de Pierre Corneille, "Polyeucte". Billees en vente au sous-sol du Gesù, rue Hénry, Lancastr 453.

QUAKER GIRL

La Société Canadienne d'Opérette terminera sa saison 1929-30 par cette opérette de David Monckton. Le livret est de MM. Ross, Tanner et C. Lebrun, l'adaptation française de MM. Paul Ferrier et Charles Quinès. La distribution comprend des noms qui assurent à l'interprétation de l'oeuvre, la perfection. Feront partie de cette distribution: Mmes Irène Trudeaux, Flore Blanchard, Lucille Turner, Marie-Ange Lalonde, Alice Demers, Reine-Mirella D'Aoust, Laurence D'Aoust, Isabella Payette, Gabrielle Hébert, Jeanne Maubourg, Juliette Dussault, Irène L'Héroux, Marguerite Fiset, Laurette Fournier, MM. Chas. Emile Brodeur, Gaston

LA NAVIGATION LE DUCHESS OF RICHMOND EST ENTRE AU PORT

Hier après-midi, à 2 h 45 précises, sous le commandement du capitaine A. Freer

Empress of Britain

Proclamation de l'ouverture de la saison de navigation de passagers pour 1930

On a fait entendre le "cri" de ses quatre sirènes peu après être passé sous le pont de la Commission du Port de Montréal, le Duchess of Richmond, du Pacifique Canadien, est allé accoster à la jetée No 8 à 2 heures 45 précises, hier après-midi. Sous le commandement du capitaine A. Freer, ce navire de 20,000 tonnes a fait la traversée de Liverpool à Montréal en un peu plus de huit jours.

Un grand nombre de spectateurs, la plupart comprenant des amis et des parents de ceux qui étaient à bord, ont salué le navire lorsqu'il a fait son apparition à l'entrée du port et jusqu'au moment où il fut accosté à la jetée avec les concours des remorqueurs.

Le capitaine Freer a déclaré aux journalistes, à son arrivée, que c'était la première fois qu'il avait le commandement d'un navire qui entrerait le premier dans le port de Montréal, mais d'un autre côté, qu'il avait eu le plaisir d'ouvrir la saison de navigation à Québec, l'an dernier. A bord du navire se trouvait un serin que le capitaine avait eu comme cadeau au cours de la dernière croisière du Duchess of Richmond, partant d'Angleterre jusqu'à l'ouest de la côte d'Afrique.

Parmi les passagers éminents à bord on a remarqué: Sir Hubert Bond, représentant anglais du gouvernement au congrès d'hygiène mentale; Lord Martin Cecil, le Marquis d'Exeter, de Stamford, Angleterre; Sir Frederick Williams-Taylor, vice-président de la Banque de Montréal.

Le Duchess of Richmond quittera Montréal pour Liverpool le 2 mai.

A QUEBEC

Le Duchess of Richmond quittera Montréal pour Liverpool le 2 mai.

Québec, 25 — Avec plus de 600 passagers arrivés à bord de trois navires du Pacifique Canadien dans un peu plus de 4 heures, la saison de navigation de 1930 s'annonce déjà très active ici.

Le premier navire entré au port a été le Duchess of Richmond avec près de 600 passagers. Cet après-midi ce fut le tour du Montclair, suivi du Minnedosa avec près de 500 passagers.

LAURENTIC ET CALGARIC

On est à préparer une réception aux officiers des navires Laurentic et Calgaric, de la White Star, lesquels doivent, d'après les rapports reçus, arriver dans notre port lundi et mardi, respectivement, et ouvrir ainsi la saison de navigation de la White Star pour 1930, sur le St-Laurent.

L'EMPRESS OF BRITAIN

Londres, Angleterre, 25 avril. — On a appris avec joie la nouvelle publiée à l'effet que le Prince de Galles présiderait la cérémonie du lancement du nouveau navire, l'Empress of Britain, du Pacifique Canadien. Cette cérémonie dégradera quelque peu la tradition qui jusqu'ici a voulu qu'une femme preside au baptême d'un nouveau navire.

A BORD DE "LA FRANCE"

Un grand nombre de personnes ont voulu profiter de la dernière croisière du navire "La France", de la ligne française, à la Méditerranée, cette année. Plus de 35 personnes de Montréal, Ottawa et Québec se sont embarquées à bord de "La France" qui a quitté New-York à 11 heures du matin, hier. Ce nombre des passagers, à cette époque de l'année, est exceptionnel et montre bien que le public voyageur ne limite pas les croisières à la Méditerranée aux mois de janvier, février et mars, comme on l'avait pensé jusqu'à maintenant.

LA RICHESSE DE NOS PARCS FEDERAUX

Des régions d'une valeur pittoresque et touristique particulière

ACTIF NATIONAL

La prochaine saison laisse augurer une activité touristique intense en tant que les parcs nationaux du Canada sont concernés. Les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur et les employés supérieurs des compagnies de chemins de fer rapportent qu'ils ont déjà reçu un nombre exceptionnellement grand de demandes de renseignements et de commandes de billets. Une multitude de demandes ont également été reçues par le ministère de la part d'automobilistes de presque toutes les parties des États-Unis, même d'états aussi éloignés que la Floride et le Nouveau-Mexique. La majeure partie de ces correspondants demandant qu'on leur indique le parcours le plus direct pour atteindre les parcs nationaux et qu'on leur fournisse des renseignements sur les divers attraits des parcs de même que sur les logements, et surtout sur les facilités de campement.

Une analyse comparative des diverses demandes démontre que l'attrait de beaucoup le plus grand des parcs est leur beauté pittoresque et leur caractère de régions vierges. L'extrait d'une de ces lettres, qui est donné ci-après, exprime un désir qu'on retrouve dans plusieurs autres: "Je voudrais visiter les parties qui renferment les plus beaux paysages montagneux, car j'ai désiré vivre sous la tente, pêcher et faire de l'alpinisme." Quelques-unes de ces lettres révèlent une ignorance presque complète de la géographie du Canada.

St-Jacques, Georges Temple, Honoré Vaillancourt, Léonard Fortin, Emile Cartier, Paul-Emile LeBlanc, Amour National le 26-27-28 mai prochains la Société Canadienne d'Opérette représentera "Quaker Girl".

La. Ils ont vaguement entendu parler de l'attrait des parcs nationaux du Canada et ils ont écrit afin d'apprendre où ils sont situés et comment on peut s'y rendre. Apparemment, le public voyageur de toutes les parties du continent, en est arrivé à prendre pour acquis que les parcs nationaux représentent ce qu'il y a de plus grand, de plus puissant et de plus beau en fait de paysages équestes et leur non est aujourd'hui une garantie suffisante de leur attrait.

Les touristes qui visitent les parcs nationaux y viennent avec des besoins variés: quelques-uns désirent refaire leur santé, d'autres veulent simplement se reposer et se libérer pour quelque temps des soucis de l'existence. Qu'ils s'en rendent compte ou non, ce qu'ils cherchent le plus souvent c'est le moyen de se soustraire à la complexité sans cesse plus grande de notre vie moderne fortement mécanisée, pour vivre dans une atmosphère de paix, de solitude, et de sublime beauté.

La majestueuse grandeur des Rocheuses, l'attrait enchanteur du lac Louise, de la vallée du Yoho, du lac Maligne ou du mont Robson, ont pour effet d'arracher un homme à ses préoccupations, de lui donner le contentement intérieur et de le mener, comme quelqu'un l'a dit, "à la joie par l'émerveillement".

En dernière analyse, c'est peut-être cette caractéristique des parcs qui constitue leur principal attrait. Ils répondent à un besoin universel, à un désir apparemment inné dans chaque être humain et qui devra se faire sentir encore davantage à mesure que s'accroîtra la population et qu'évolueront les conditions d'existence sur ce continent. Déjà, dans le monde entier, on reconnaît que le développement du machinisme risque de détruire partout les conditions primitives. C'est là, peut-être, une des raisons pour lesquelles la récente déclaration du ministre de l'Intérieur à l'effet qu'il espérait voir bientôt chaque province dotée d'un parc national, a été si bien accueillie. Les plus enthousiastes parmi notre population se rendent compte que les changements énormes surviendront probablement au Canada durant les cent prochaines années. Bien que le Canada soit accablé en avant de tous les autres pays quant à l'étendue des parcs nationaux, on reconnaît que les besoins futurs seront assurément très grands et qu'il importe de mettre dès maintenant en réserve des régions d'une exceptionnelle beauté naturelle, pendant que la terre est encore innée et que les conditions primitives régnent encore dans plusieurs parties du pays.

Le nombre de ceux qui ont visité les parcs nationaux l'an dernier a dépassé un demi million, mais ce mouvement touristique, tout considérable qu'il soit, est encore à ses débuts. La création de nouveaux parcs comme celui de Riding Mountain, récemment inauguré dans le Manitoba, l'extension et l'amélioration présentement en voie de réalisation des routes d'automobiles fédérales et provinciales stimuleront davantage le tourisme et par la même occasion augmenteront

la richesse du Dominion. Les dépenses des touristes dans les parcs paient entre quelques dollars et une somme pouvant atteindre \$100 par jour. Un voyageur qui a visité l'Ouest canadien, l'an dernier a déclaré que, abstraction faite des dépenses d'hôtels et des frais de transport, le groupe de quatre touristes dont il faisait partie avait déboursé \$6,000 au cours d'un séjour de trois semaines, dont la majeure partie en achats faits chez des détaillants. Chaque nouveau parc ajoute à notre capital et nous met mieux en mesure d'attirer les touristes. Il contribue à la prospérité des compagnies de chemins de fer et de navigation, des hôtels, des pensions, et des marchands en gros et en détail; en fait, il n'est guère de métier ou d'industrie qui n'en tire pas quelque profit. (Les "Ressources Naturelles du Canada.")

ART ET NATURE

Pour tourner certaine scène d'un film, il fallait un saule. Dans la plaine ou devait se dérouler l'action, on construisit donc, en ciment armé, en plâtre et en fil de fer, un saule magnifique. A proximité, par hasard, se trouvait un arbre véritable, provenant du fonds de Dame Nature.

—Est-ce que vous prenez cet arbre pour modèle pour votre saule? demanda un promeneur à l'artiste qui "construisait" l'arbre de plâtre et de ciment.

—Pensez-vous? répondit celui-ci. Je m'en tire bien mieux par cœur!

UNE GRANDE FAMILLE

Un vieux Général, très populaire, apprend que sa jeune femme va lui donner un enfant. Il est ravi et tient à faire partager sa joie à ses hommes.

—rue d'armes.

"Officiers, Sous-Officiers, Soldats de la garnison!"

"Je suis heureux de vous annoncer que la Générale va avoir un enfant."

"Officiers, Sous-Officiers, Soldats de la garnison!"

"Je vous remercie!"

(Roulement de tambours.)

CINQUANTE ANS DE PROGRÈS CONSTANTS

DEUX CHOSES ESSENTIELLES À UN VILLAGE

Il y a deux choses que le moindre village situé sur le parcours d'un chemin de fer dans les prairies doit avoir — l'une est un élévateur à grain et l'autre est un poste d'entreposage de l'Imperial Oil. Les deux se trouvent ordinairement l'un à côté de l'autre, comme vous pouvez aisément le constater en regardant par la fenêtre du train qui vous emporte à travers les vastes plaines de l'Ouest.

Il leur faut ces deux choses, là-bas, dans les prairies — l'élévateur pour l'emmagasinement du grain, et l'huile et la gazoline pour les machines qui servent aux semailles et à la récolte. Le fermier de l'Ouest cultive aujourd'hui sa ferme avec le même esprit d'efficacité que l'on observe dans les grandes industries.

Il sait qu'il peut, toujours et surtout, compter sur l'assistance du représentant de l'Imperial Oil. Il sait en outre que la gazoline et l'huile que renferment les réservoirs de cette organisation sont les meilleures qu'il peut se procurer pour faire son travail.

Depuis cinquante ans, l'Imperial Oil a répondu à tous les besoins du transport et de l'industrie.

Aujourd'hui, son oeuvre est intimement liée au progrès et au développement du pays — assistance aux cultivateurs — caches dans les régions arctiques pour les besoins de l'aviation — dépôts d'approvisionnement pour les mines — postes de ravitaillement dans tous les centres — innombrables wagons-réservoirs — neuf mille employés dans ses raffineries, ses laboratoires, sur ses bateaux et à ses puits.

Les produits vendus par l'Imperial Oil à l'heure actuelle sont le fruit de cinquante ans de progrès constants.

La Marvelube est la meilleure huile à moteur de l'Imperial. L'Imperial Premier et l'Imperial Ethyl sont ses meilleures gasolines. C'est dire que vous ne sauriez employer rien de mieux dans votre auto.

PRODUITS IMPERIAL OIL TOUJOURS LES MEILLEURS.

Les Produits Imperial Oil sont fabriqués dans la province de Québec.

GAZOLINE IMPERIAL PREMIER GAZOLINE IMPERIAL ETHYL HUILE À MOTEUR MARVELUBE PÉTROLE IMPERIAL ROYALITE GRAISSES POLARINE LUBRIFIANTS IMPERIAL POUR FINS INDUSTRIELLES



